

Sujet : [INTERNET] DITES NON

De : Sébastien <scamu@no-log.org>

Date : 11/12/2018 22:51

Pour : pref-be-ep-eolienportesdelabrenne@indre.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je vous demande de déposer un avis négatif à ce projet.

- *Les infrasons émis lorsque ces machines tournent perturbent humains animaux insectes 15KM à la ronde
- *Les perturbations paysagères de jour et surtout DE NUIT avec ces FLASHES POLLUANTS LE CIEL
- *Les destructions de haies avec nos chers chiroptères & sa biodiversité unique irremplaçable
- *La stérilisation de la terre arable
- *Le danger qu'elles font courir aux riverains et usagers de l'aire d'autoroute A20
- *La proximité immédiate avec la magnifique zone de nidification et de passage des oiseaux migrateurs de la Brenne (grues etc)
- *La proximité d'une zone RAMSAR
- *L'implantation dans une zone sans vent comme la nôtre...
- ***** Et j'en passe.

Des arguments contre il y en a des centaines. Aucun argument pour n'est vraiment recevable, ou tellement peu valable face à toutes les conséquences dramatiques pour nous tous...

Car cette énergie n'est pas la bonne. Un facteur de charge désastreux, NON RENTABLE par rapport à son coût exorbitant payé par les TAXES

Ici c'est la BIOMASSE et le PHOTOVOLTAÏQUE qu'il faut développer.

Le propre des énergies renouvelables c'est qu'elles doivent être ADAPTEES au territoire, ce qui n'est pas le cas de ces monstres ICPE.

Les élus qui ont laissé rentrer un tel projet dans ce secteur ne se RENDENT PAS COMPTE de l'ineptie du dossier et de cette énergie dans notre zone.

Le fait de demander la menace du nucléaire est passablement mauvais, un faux-problème, car il s'agit de MOINS et MIEUX consommer, en utilisant les énergies NATIVES d'un territoire;

Merci pour votre travail et votre écoute.

Sébastien CAMUZAT

La Gare

36170 SAINT GILLES